

Commune de Maisoncelle Tuilerie

Séance du 14 Septembre 2022

L'an deux mille vingt deux le 14 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gérard LEVOIR, Maire.

Présents : Mesdames Messieurs, COCAGNE Terry, COPPIN Peggy, DERIVRY Emmanuel, ENQUEBECQ Sandrine, GENIN Dominique, GILQUIN Sandra, LEVOIR Gérard, CRAMET Armance, SARDA Angélique.

Absent : M BAUDOIN Valentin

Secrétaire de séance : Madame ENQUEBECQ Sandrine

Lecture du compte rendu de la séance du 14 Septembre 2022.

A la demande de M Le Maire ajout à l'ordre du jour :

- Décision Modificative pour rendre la caution de Mme GOURGUECHON Christelle de 670.00€ **après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**
- Devis réparation Chemin du cimetière
- Devis achats Jardinières, Poubelles, Panneaux Affichages

DELIBERATIONS :

-Décision modificative du compte 615228 au compte 65441 pour un montant de 10 000.00€ manque au budget pour la participation au SIVOS car il y eu un décalage de 2021 sur 2022 et de ce fait 3 échéances de participation en 2022 à verser , **après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à partir du 1^{er} Janvier 2023. A la demande de la perception, changement de nomenclature comptable, actuellement en M14, en M57 au 1^{er} Janvier 2023 **après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

Définir le montant des dépenses au compte 6232 Fêtes et cérémonies pour Noël des enfants, des aînés et du personnel (liste des enfants, agents et aînés).

Après avoir délibéré Le Conseil Municipal décide à l'unanimité,
les montants suivants :

- le Noël des enfants de 30 à 45 €
- les aînés de 50 à 60€
- les agents de 30 à 45€

Devis réparation Chemin du cimetière

Validation du devis de la société ROUSSEL , d'un montant de 2718.00€ TTC pour des réparations sur le chemin du cimetière.

Après avoir délibéré Le Conseil Municipal décide et approuve à l'unanimité.

Devis achats Jardinières, Poubelles, Panneaux Affichages.

Validation pour l'achat de mobilier extérieur. Le devis définitif sera à valider au prochain Conseil Municipal.

Désignation de conseillers municipaux correspondants incendie et secours.

Monsieur le directeur de cabinet de la Préfète de l'Oise, nous informe de l'obligation légale de désigner, dans chaque commune, un correspondant incendie et secours.

M LEVOIR Gérard et M COCAGNE Terry sont désignés.

Informations

Service des sports (LU) date à définir pour une animation.

Journée du patrimoine , l'église sera ouverte le dimanche après midi suivi d'un verre de l'amitié.

Séance levée à 21h07